



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8260<sup>e</sup>** séance

Mercredi 16 mai 2018, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M <sup>me</sup> Wronecka . . . . .	(Pologne)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Inchauste Jordán
	Chine . . . . .	M. Ma Zhaoxu
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Djédjé
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Eckels-Currie
	Éthiopie . . . . .	M. Alemu
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
	France . . . . .	M. Delattre
	Guinée équatoriale . . . . .	M. Ndong Mba
	Kazakhstan . . . . .	M. Umarov
	Koweït . . . . .	M. Alotaibi
	Pays-Bas . . . . .	M. Van Oosterom
	Pérou . . . . .	M. Meza-Cuadra
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M <sup>me</sup> Pierce
	Suède . . . . .	M. Skoog

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 15.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Staffan De Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, à participer à la présente séance.

M. De Mistura participe à la réunion d'aujourd'hui par visioconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. De Mistura.

**M. De Mistura** (*parle en anglais*) : Quand j'ai présenté mon dernier exposé au Conseil le 9 avril, c'était une séance d'urgence (voir S/PV.8225). À cette occasion, j'avais appelé l'attention sur les menaces à la paix et à la sécurité régionales et internationales résultant de l'évolution de la situation en Syrie ou liée à la Syrie. Je sais que la présente séance n'est pas tenue en urgence. Mais les conditions d'une urgence sont bien là. Je n'ai pas besoin de rappeler aux membres que les tensions sont au plus haut et que des affrontements régionaux et internationaux ont eu lieu à plusieurs reprises. Je voudrais mettre en lumière quelques faits récents survenus depuis le 9 avril.

Le 13 avril, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni ont lancé des missiles en réponse à l'utilisation présumée d'armes chimiques dans la Ghouta orientale. Ces pays ont affirmé que les frappes visaient trois sites militaires, un centre de recherche près de Damas et une installation de production près de Homs.

Le 29 avril, on a fait état de frappes contre des installations militaires du Gouvernement syrien à Hama et à Alep. Certains organes de presse ont attribué ces frappes à Israël, affirmant que des personnels iraniens figuraient au nombre des personnes tuées. Ni Israël ni l'Iran n'ont réagi à ces affirmations.

Le 8 mai, on a fait état de frappes juste au sud de Damas. Les organes publics syriens ont attribué ces frappes à Israël. Israël n'a pas confirmé. Israël a ensuite déclaré avoir détecté des « activités iraniennes irrégulières » dans le Golan occupé, ce qui l'a placé en état d'alerte maximum.

Dans la nuit du 9 au 10 mai, Israël a mené une dizaine de frappes contre des cibles militaires iraniennes et syriennes présumées dans le sud de la Syrie. Les autorités israéliennes affirment qu'elles répondaient à des tirs de roquettes par les forces iraniennes depuis le territoire syrien, visant des cibles militaires israéliennes dans le Golan syrien occupé. L'Iran a condamné les frappes israéliennes et rejeté ces affirmations.

Nous ne sommes pas en mesure de vérifier de manière indépendante les détails de tous ces incidents. Mais même un tableau incomplet de la situation montre la trajectoire troublante des affrontements internationaux de plus en plus fréquents et intenses sur la Syrie, sans précédent depuis 1973.

Comme le Conseil de sécurité le sait, le Secrétaire général a suivi cette évolution avec une grande préoccupation et appelé toutes les parties à la retenue afin d'éviter tout acte susceptible d'exacerber la situation et d'aggraver les souffrances des Syriens. Le Secrétaire général a affirmé qu'

« il est de mon devoir de rappeler aux États Membres qu'il y a une obligation, notamment lorsque des questions de paix et de sécurité sont en jeu, d'agir en conformité avec la Charte des Nations Unies et le droit international de manière générale » (S/PV.8233, p. 2)

Sur la question des armes chimiques, je voudrais rappeler que le Secrétaire général avait appelé le Conseil de sécurité à

« se mettre d'accord sur un mécanisme spécifique chargé d'assurer effectivement le principe de responsabilité pour l'utilisation d'armes chimiques en Syrie » (*ibid*).

Comme le Conseil le sait, nous attendons pour l'instant les résultats de l'enquête en cours de la Mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques à l'issue de sa visite à Douma, ainsi que le rapport qu'elle doit publier et adresser aux États parties à la Convention sur les armes chimiques.

Cependant, nous avons aussi vu des développements inquiétants se produire ailleurs en Syrie. Les évacuations de la Ghouta orientale se sont répétées dans la région du Qalamoun oriental, au sud de Damas et dans la partie nord de la province de Homs.

Premièrement, concernant l'escalade militaire, la tendance a été la suivante : frappes aériennes et tirs

d'artillerie sur la Ghouta orientale et tirs de mortiers et de roquettes vers Damas. Puis il y a eu des négociations, suivies d'un accord sur l'évacuation des civils et des combattants qui ne souhaitaient pas rester sous le contrôle du Gouvernement syrien ou les garanties de protection de la Fédération de Russie. Nous avons vu aussi des accords d'évacuation similaires négociés dans la province d'Edleb, mais dans un format totalement différent – un format inversé. Cette fois-ci, nous parlons de civils et de combattants dans les zones contrôlées par le Gouvernement, à savoir Kafraya et Fouaa, qui envisagent maintenant d'évacuer – à commencer par les évacuations sanitaires – après trois années de siège et d'attaques intermittentes par des groupes armés encerclant la zone.

Je voudrais faire part au Conseil d'une préoccupation récurrente qui, je sais, est celle de tous les membres. Si les civils et les combattants sont simplement redirigés vers le nord de la Syrie, principalement vers Edleb, cela risque de reporter à plus tard un autre conflit qui toucherait encore plus de personnes – j'en reparlerai. Il est donc important de suivre de très près l'évolution de la situation dans la province d'Edleb. Dans le même temps, les civils continuent de payer un prix effroyable. Pour être précis, 110 000 personnes ont été évacuées vers le nord-ouest de la Syrie et les zones de l'opération Bouclier de l'Euphrate ces deux derniers mois. Nombre d'entre elles seraient traumatisées et auraient un besoin urgent d'assistance et de protection. Les partenaires humanitaires sont débordés et leurs moyens sont mis à rude épreuve par l'ampleur de ces évacuations, mais ils continuent de faire tout leur possible pour répondre aux besoins croissants, avec l'aide du Conseil.

Pour en revenir à Edleb, si le scénario de la Ghouta se répète dans cette province, la situation pourrait être six fois pire, touchant 2,3 millions de personnes, dont la moitié sont déjà déplacées et n'auraient nulle part où aller. Mais il ne s'agit pas simplement des souffrances du peuple syrien. Nous craignons que toute escalade substantielle à Edleb, à Deraa ou dans le nord-est du pays crée des risques non seulement pour les civils syriens, mais aussi pour la paix et la sécurité internationales. Comme nous le savons, des forces externes et internationales se trouvent dans nombre de ces zones. Or, si un conflit éclatait dans ces zones, il pourrait y avoir des confrontations avec ces forces, ce qui nous entraînerait sur une pente glissante pouvant déboucher sur un conflit régional, voire international. C'est pourquoi les discussions internationales sur les moyens de prévenir cette situation et de réduire les tensions sont

si importantes. Ces discussions ont bel et bien lieu, mais elles doivent également être aussi intenses que possible.

C'est pourquoi j'ai donc été très encouragé de constater que des discussions concrètes avaient eu lieu sur la désescalade, lorsque j'ai participé hier à la neuvième réunion de haut niveau à Astana, qui couvrait en particulier la question d'Edleb, parce que les trois garants y ont leur mot à dire et ont les moyens d'éviter le pire. Des discussions constructives sur la manière de le faire ont eu lieu durant cette série de pourparlers à Astana. Tout en insistant sur la nécessité de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie, nous avons vu de première main les parties dialoguer activement sur la façon d'éviter un scénario catastrophe à Edleb. En outre, le groupe de travail, dont l'ONU est un membre et un partisan actif – et c'est ce que des centaines de milliers de Syriens attendent de nous – a tenu sa deuxième réunion sur la libération des détenus et des personnes enlevées, la remise des dépouilles et l'identification des personnes portées disparues. Les membres du groupe de travail ont tenu des débats constructifs sur des mesures pratiques et concrètes afin de répondre à ce problème humanitaire fondamental. Les garants nous ont informés qu'ils avaient obtenu l'appui des parties aux activités en cours sous les auspices du groupe de travail, ce qui est une bonne nouvelle et une évolution positive, si cela se confirme. Comme il s'agit de discussions préliminaires, j'espère que nous verrons des progrès sur cette question complexe à la prochaine réunion du groupe de travail, qui doit se tenir à Ankara, d'après ce que nous croyons comprendre.

La désescalade est indispensable – c'est ce que nous disent les Syriens eux-mêmes – mais elle n'est qu'un des ingrédients nécessaires pour faire avancer le processus politique. Nous devons également surmonter les défis concrets pour réellement poursuivre le processus de Genève et mettre en œuvre la résolution 2254 (2015). Conformément aux instructions du Secrétaire général, j'ai tenu des consultations avec un large éventail de parties prenantes et identifié activement différentes solutions en vue de relancer véritablement le processus de Genève sous les auspices de l'ONU. Sur une période de deux semaines, j'ai mené une série de consultations exhaustives avec les membres de la Ligue des États arabes, avec des représentants de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, de la Jordanie et de l'Iraq, avec la Haute Représentante de l'Union européenne, avec des représentants de plusieurs pays européens clés, de la Turquie, de la Fédération de Russie et de la République islamique d'Iran, avec tous les membres du Conseil durant

un séminaire-retraite en Suède qui, à mon avis, a été très utile et très fructueux, avec les autorités des États-Unis durant ma visite à Washington, il y a quelques jours, ainsi qu'avec le Gouvernement syrien et l'opposition, avec qui j'ai eu des discussions constructives en marge de la réunion d'Astana, ces deux derniers jours. Mon adjoint, M. Ramzy, se trouvait également dans la région le week-end dernier et était en contact permanent au niveau politique avec les parties prenantes régionales. Mon chef des affaires politiques, M. Robert Dann, est en Chine à l'heure où nous parlons pour échanger des vues avec les responsables de ce membre essentiel du Conseil de sécurité.

Qu'ai-je appris de toutes ces consultations? Comme on pouvait s'y attendre, je suis retourné à Genève avec des impressions mitigées. De toute évidence, des différences importantes subsistent, mais il y a aussi de vastes terrains d'entente et des intérêts en commun, notamment la nécessité, premièrement, de désamorcer les tensions, deuxièmement, de former une commission constitutionnelle sous les auspices de l'ONU, troisièmement, de faciliter la création d'un environnement sûr, calme et neutre afin de parvenir aux objectifs que nous poursuivons tous dans le cadre du processus politique, et, quatrièmement, de respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de la Syrie. Cependant, ces points communs risquent d'être perdus de vue, en particulier en l'absence d'un dialogue international sérieux. Je reviendrai sur ce point plus tard. Au cours de mes consultations, j'ai adressé à tous le même message, à savoir qu'il fallait, maintenant plus que jamais, un dialogue et un consensus robustes, solides, dynamiques et d'urgence à l'échelle internationale afin de créer les conditions minimales – minimales – pour permettre un processus politique réaliste et crédible. Comme nous le savons, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et beaucoup de choses se sont passées depuis que la résolution 2254 (2015) a été adoptée. Nous sommes donc devenus de plus en plus réalistes et savons que nous avons besoin d'un processus politique crédible qui tienne compte de la situation actuelle sans perdre de vue la résolution 2254 (2015).

Au Secrétariat, nous ne restons pas les bras croisés. Nous évaluons un certain nombre d'options créatives pour actualiser, rétablir et faire avancer le processus politique basé à Genève. Je tiens à dire que l'ONU reste plus mobilisée et prête que jamais à travailler à la formation d'une commission constitutionnelle, conformément à la déclaration finale du Congrès pour le dialogue national syrien, qui s'est tenu à Sotchi.

C'est pourquoi je me félicite que les garants d'Astana aient manifesté leur intention de coopérer activement et régulièrement avec l'ONU à Genève afin d'assurer un suivi concret de la déclaration depuis son adoption il y a trois mois et demi.

À l'occasion de la conférence de l'Union européenne et de l'ONU, qui s'est tenue à Bruxelles du 24 au 25 avril, j'ai également été heureux d'entendre un grand nombre d'États Membres réaffirmer la primauté du processus de Genève mené par l'ONU en général, ainsi que la nécessité de mettre en place une commission constitutionnelle sous les auspices de l'ONU. Les participants à cette conférence ont presque unanimement réaffirmé que la seule solution à la crise serait politique et que seule une solution politique permettrait d'ouvrir la voie à des efforts de reconstruction. Toujours à Bruxelles, tous les acteurs du système des Nations Unies ont souligné l'importance de répondre aux besoins croissants de millions de Syriens, y compris des personnes déplacées, ainsi que des pays voisins qui accueillent des réfugiés.

Je voudrais également signaler la contribution importante de la société civile syrienne à Bruxelles, notamment lors d'une manifestation parallèle organisée par l'Union européenne et mon bureau. Les participants n'ont pas hésité à débattre de manière constructive et approfondie de questions complexes, telles que la justice transitionnelle et les sanctions. Tous ont exigé la libération de tous les détenus, personnes enlevées et personnes disparues. Tous ont affirmé que tout règlement politique doit protéger le droit des réfugiés et des personnes déplacées. Malgré leurs divergences, les Syriens – la société civile syrienne – ont fait preuve d'une véritable volonté de dialogue et d'un esprit de négociation dont, je l'espère, ils feront à nouveau preuve lors des négociations officielles.

À Bruxelles, j'ai également rencontré un groupe de femmes syriennes militantes qui ont insisté sur le fait que nous ne faisons pas assez pour assurer la participation directe des femmes syriennes au processus politique. Je me suis engagé à traduire notre attachement collectif à leur participation en mesures concrètes, et je compte sur l'appui du Conseil pour tenir cette promesse. Par exemple, dans les futurs pourparlers intrasyriens, j'insisterai pour qu'un nombre approprié de sièges soient réservés exclusivement aux femmes syriennes. Lorsque je ferai l'objet de critiques, j'espère que le Conseil me soutiendra. Je sais que ces mesures ne seront pas populaires, mais il faut les prendre.

Je voudrais aborder brièvement une question qui a été soulevée par la société civile à Bruxelles et par de nombreux Syriens ailleurs dans le monde qui nous ont écrit, à savoir les implications éventuelles de la loi No. 10, récemment adoptée. Nous sommes tout à fait conscients des inquiétudes soulevées par cette loi. Avec d'autres partenaires des Nations Unies, nous demandons des éclaircissements quant aux objectifs et aux implications de la loi, en particulier pour les réfugiés et les personnes déplacées qui n'ont pas accès à des documents juridiques.

Je voudrais terminer mon intervention sur deux remarques.

Premièrement, une désescalade entre les parties syriennes et les parties prenantes internationales est indispensable, au niveau tant régional que mondial. Nous espérons que les acteurs concernés pourront rétablir certaines règles de conduite fondamentales à cet égard. Nous sommes prêts à faciliter une telle discussion, avec un appui ciblé de la part du Conseil et des pays clefs aux bons offices du Secrétaire général et de moi-même.

Deuxièmement, nous devons relancer le processus politique en ce qui concerne la mise en place de la commission constitutionnelle ainsi que la prise de quelques mesures initiales pour créer un environnement sûr, calme et neutre. Nous sommes prêts à faciliter les discussions sur les deux points. Je tiens à souligner qu'un élément essentiel de tout aspect du processus politique est la collaboration active, constante et positive de l'ONU avec les parties syriennes. Je répète une fois de plus que nous sommes prêts, aujourd'hui comme toujours, à ouvrir le dialogue avec le Gouvernement syrien à Damas. Nous continuerons également de nouer des contacts avec l'opposition et avec la société civile syrienne.

Pour progresser sur ces deux fronts, une diplomatie prudente est plus nécessaire que jamais, une diplomatie prudente, mais proactive, y compris à un haut niveau. C'est pourquoi nous attendons avec intérêt les prochaines visites à Moscou et les rencontres prévues entre la Chancelière Merkel et, par la suite, le Président Macron avec le Président Poutine, qui, sans aucun doute, n'éluderont pas la question d'un processus politique en Syrie. L'ONU estime qu'il est urgent que la diplomatie de haut niveau appuie la désescalade, évite toute erreur d'appréciation et garantisse un véritable système de communication en vue de mettre durablement fin au conflit. Avec l'appui du Secrétaire général, nous intensifierons nos propres efforts à cette

fin, notamment en proposant de nouvelles idées et, si nécessaire – et nous espérons que cela le sera – en faisant des propositions de rapprochement.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. De Mistura de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

**Mme Eckels-Currie** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Puisque c'est la première fois que j'ai l'occasion de vous féliciter de votre accession à la présidence, Madame la Présidente, je voudrais la saisir pour le faire effectivement. Je remercie également Staffan de son exposé.

La semaine dernière, le monde a été témoin d'une nouvelle escalade extrêmement dangereuse en Syrie. La responsabilité de l'Iran dans cette escalade ne doit être une surprise pour personne au Conseil de sécurité. Les forces iraniennes opérant depuis le territoire syrien ont tiré une roquette contre des citoyens israéliens, des citoyens d'un État souverain Membre de l'Organisation des Nations Unies. Les États-Unis appuient fermement le droit d'Israël à la légitime défense. Les agissements irresponsables et provocateurs de l'Iran, la semaine passée, prouvent ce que nous disons depuis longtemps : partout où l'Iran pointe son nez au Moyen-Orient, le chaos s'ensuit. L'attaque à la roquette de la semaine passée contre Israël est le dernier en date d'une série de comportements déstabilisateurs qui menacent gravement la stabilité de la région.

Le tir de roquette que l'Iran a lancé contre Israël révèle également autre chose. Il met fin à tous les mythes qui entourent la raison pour laquelle l'Iran est présent en Syrie, ou concernant ce que pourraient être ses véritables objectifs. Le fait est que l'Iran a installé des systèmes de missiles et de roquettes offensifs en Syrie visant Israël. L'Iran a introduit ces menaces, qui n'étaient pas présentes en Syrie avant le conflit; maintenant, elles le sont. L'Iran, en collaboration avec le Hezbollah et d'autres milices, profite du territoire syrien pour établir des bases et des camps d'entraînement. Ils se rapprochent toujours plus d'Israël. Les États-Unis demandent à l'Iran, au Hezbollah et à leurs autres supplétifs de s'abstenir de toute nouvelle mesure provocatrice. Dans le cas contraire, l'Iran devra assumer la pleine responsabilité de ses actes.

Il importe également de souligner que les agissements de l'Iran ne servent les intérêts ni du peuple iranien, ni du peuple syrien. Le peuple syrien n'a pas son

mot à dire si l'Iran menace de mener une guerre contre les voisins de la Syrie, mais c'est lui qui doit vivre avec les conséquences.

Nous tous au Conseil de sécurité avons un choix important à faire : nous pouvons rester silencieux et regarder l'Iran renforcer son infrastructure pour créer un autre Hezbollah en Syrie, ou nous pouvons parler et prendre des mesures pour exercer une véritable pression sur l'Iran pour qu'il s'arrête dans cette voie. Pour leur part, les États-Unis refusent de rester silencieux. La Russie a une responsabilité particulière à cet égard. Ses soldats sont déployés sur le terrain, parfois aux côtés des soldats iraniens. La Russie doit savoir que les provocations de l'Iran ne contribuent nullement à mettre fin à la guerre en Syrie. La Russie doit savoir que les agissements de l'Iran font exactement le contraire. Ils ne font qu'attiser, prolonger et étendre le conflit.

Aujourd'hui, nous avons entendu une fois de plus Staffan dire que très peu de progrès sont réalisés sur le volet politique. Il n'y a eu aucun progrès à Genève, ni à la suite des conférences que la Russie a elle-même données à Astana et à Sotchi. Depuis janvier, l'ONU était censée mettre sur pied une nouvelle commission chargée de rédiger la Constitution, qui contribuerait à donner le coup d'envoi à une nouvelle série de pourparlers. L'ONU était censée avoir la capacité de choisir les personnes qui siègeraient à la commission, et elle était censée être habilitée à faciliter ces pourparlers. Au lieu de cela, le régime d'Assad a fait marche arrière, tenté de gagner du temps et ensuite refusé de coopérer.

Simultanément, le régime syrien a intensifié sa cruelle campagne militaire. Il a saisi la Ghouta orientale, au prix de milliers de morts et de dizaines de milliers de personnes déplacées. Il a utilisé des armes chimiques à Douma. Pas plus tard qu'hier, la mission d'établissement des faits de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a publié un rapport établissant que du chlore avait été utilisé lors des attaques perpétrées le 4 février à Saraqeb.

Comme l'a indiqué la mission d'établissement des faits, cette attaque à l'arme chimique porte les caractéristiques d'attaques similaires commises par le régime d'Assad. Comme nous l'avons dit auparavant, les États-Unis estiment que le régime syrien a utilisé des armes chimiques bien plus de 50 fois depuis le début de la guerre civile. Le régime d'Assad, avec l'appui total de l'Iran et de la Russie, choisit de rechercher un règlement militaire plutôt qu'un règlement politique, et cela va à

l'encontre de tout ce que nous, en tant que Conseil de sécurité, devons défendre.

Après ce qui s'est passé dans la Ghouta orientale, la nécessité d'un véritable cessez-le-feu est plus évidente que jamais. Nous constatons déjà que le régime d'Assad lance de nouvelles attaques à Edleb et dans le sud-ouest du pays. Comme l'a signalé Staffan, un scénario tel que celui qu'a connu la Ghouta serait six fois pire à Edleb que l'horreur dont nous avons été témoins ces derniers mois dans la Ghouta. Le mois dernier, les frappes aériennes dans le sud-ouest du pays ont été multipliées par trois, même si cette zone fait partie d'une zone de désescalade. La Russie est censée être l'un des garants de cette zone. Elle doit de toute urgence honorer les engagements qu'elle a pris d'empêcher le régime de commettre des attaques et d'empêcher les milices iraniennes de renforcer leur présence dans le sud du pays.

Les membres du Conseil de sécurité, c'est-à-dire nous tous, doivent faire avancer le processus politique. Le Conseil est uni derrière cet objectif. La résolution 2254 (2015), que nous avons adoptée à l'unanimité, offre un projet clair en vue d'une solution politique. Nous devons envoyer un message clair au régime d'Assad et à ses soutiens : il ne sera possible de mettre fin au conflit que grâce à un processus politique mené sous l'égide de l'ONU. Il faut engager des réformes constitutionnelles et organiser des élections libres et régulières sous la supervision de l'ONU. Si le régime d'Al-Assad n'obtempère pas, nous devons être prêts à lui faire subir de réelles conséquences pour l'attitude de défi qu'il a affichée pendant toutes ces années et pour les ravages qu'il a causés en Syrie. Si nous agissons ainsi, nous pourrions commencer à changer les calculs du régime d'Al-Assad et de ses alliés en Syrie. Nous pourrions leur montrer qu'il n'est pas dans leur intérêt que le conflit se poursuive et que le moment est venu pour qu'ils s'engagent véritablement en faveur d'une solution politique. Cependant, comme nous avons pu le constater la semaine dernière, plus nous attendons, plus il y aura des risques d'affrontements. Le moment est venu d'agir pour réduire les tensions et faire face aux desseins de l'Iran en Syrie. C'est ainsi que nous pourrions prévenir une nouvelle escalade et encore plus de souffrances. Il n'y a pas de temps à perdre.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. De Mistura de son exposé. Nous constatons que le fait d'avoir participé personnellement à la réunion sur la Syrie qui s'est tenue à Astana lui a permis de présenter un exposé sur les

questions de fond. Nous nous félicitons de son appel en faveur d'une diplomatie active, que la Russie appuie depuis le début. Nous continuons à déployer des efforts considérables pour promouvoir un règlement politique en Syrie, en dépit des effets néfastes de l'agression menée en avril par les États-Unis, le Royaume-Uni et la France contre un certain nombre de cibles civiles en Syrie. Dans la déclaration de ma collègue américaine, je n'ai décelé aucune expression de sympathie pour ce qui s'est passé bien qu'il s'agisse d'une violation flagrante du droit international et que cela n'est pas de nature à faciliter un quelconque règlement. En outre, sa déclaration a été prononcée sur un ton étrange et dans un esprit de confrontation, qui, à mon avis, ne va pas dans le sens du message que M. De Mistura voulait nous transmettre à tous aujourd'hui, à savoir qu'il est essentiel d'agir sur le front diplomatique si nous voulons que la paix que les Syriens attendent depuis si longtemps soit enfin rétablie sur le terrain.

Contrairement à certains États membres du Conseil de sécurité, qui préfèrent prendre des mesures unilatérales au lieu d'essayer de trouver des moyens de résoudre les problèmes, la Russie privilégie des mesures permettant d'améliorer véritablement la situation sur le terrain et de faire progresser les perspectives d'un règlement politique. Comme M. De Mistura l'a déjà indiqué, la neuvième réunion des participants au processus d'Astana s'est achevée hier dans la capitale du Kazakhstan, et les garants de ce processus ont adopté une déclaration conjointe. Nous tenons à remercier les dirigeants du Kazakhstan de leur appui indéfectible. Lors de la réunion tenue à Astana, les participants ont examiné des mesures concrètes en vue de résoudre un certain nombre de problèmes politiques et humanitaires. Les participants se sont également penchés sur la situation dans les zones de désescalade, qui jouent un rôle clef dans le maintien du régime de cessez-le-feu, la réduction de la violence et, d'une manière générale, dans la stabilisation de la situation en Syrie. Ils ont insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts pour fournir une aide à tous les Syriens et rétablir une vie normale et pacifique pour les civils et à cette fin, de garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave en vue de pouvoir fournir une assistance médicale et une aide humanitaire – qui sont indispensables –, et de créer les conditions propices au retour volontaire et en toute sécurité des réfugiés et des déplacés dans leurs foyers, sans oublier qu'il faut garantir la liberté de circulation des personnes.

Une deuxième réunion du groupe de travail sur la libération des détenus et des otages, la restitution des dépouilles et la recherche des personnes portées disparues a été organisée avec la participation d'experts de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge. Les participants ont réitéré la nécessité de poursuivre les efforts conjoints en vue de renforcer la confiance entre les parties au conflit en Syrie. Le Gouvernement syrien s'est déclaré prêt à coopérer avec ce groupe de travail et a décidé de nommer un représentant spécial pour les questions liées à ses travaux.

Conformément aux dispositions de la résolution 2254 (2015), les participants ont réaffirmé leur détermination à faire progresser le processus de règlement politique en facilitant la mise en œuvre des recommandations du Congrès pour le dialogue national syrien, tenu à Sotchi. Les consultations avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général et les parties syriennes se poursuivront en vue de créer les conditions propices au démarrage des travaux du comité constitutionnel à Genève dans les meilleurs délais. Ce sont les Syriens eux-mêmes qui doivent se mettre d'accord sur les paramètres de ces travaux. On ne peut pas faire l'impasse sur leur consensus. Par conséquent, il ne faut pas lancer un processus artificiel, et encore moins imposé, ou fixer des dates butoirs artificiels. Le processus d'Astana a permis d'imprimer un élan au processus politique fondé sur des pourparlers inter-syriens sous l'égide de l'ONU, même si, comme nous l'avons indiqué, l'agression de ces trois pays contre la République arabe syrienne a limité considérablement la marge de manœuvre dans ce domaine.

Les efforts concertés consentis par les pays garants nous rapprochent progressivement de l'élimination de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), du Front el-Nosra et d'autres groupes terroristes. Ces derniers temps, la situation en Syrie est restée difficile. Il est certain que les efforts des pays garants n'ont pas été facilités par les initiatives provocatrices d'acteurs externes, qui ne font que renforcer les sentiments radicaux des groupes opposés au Gouvernement légitime et les conforter dans leur réticence à œuvrer à des solutions négociées.

À Damas, les opérations visant à libérer les zones du sud et les banlieues de la capitale qui sont sous le contrôle des groupes affiliés à l'EIL se sont poursuivies. Dans le même temps, les zones de Yalda, de Babila et de Beit Sahm sont passées sous le contrôle total des autorités syriennes. La situation est en train de se normaliser dans ces zones. Des experts

russe aident les autorités syriennes à rétablir les infrastructures civiles. Les activités de déminage sont en cours, les installations importantes sur le plan social sont en cours de réparation et les services d'électricité et d'eau sont en train d'être rétablis. Dans la Ghouta orientale, quelque 65 000 résidents qui avaient été évacués ont regagné leurs foyers. Toutefois, la situation a continué de se détériorer dans d'autres régions auxquelles le Gouvernement syrien n'a pas accès. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les camps de réfugiés de Roukban et d'Al-Tuwaihina, ainsi que l'ancienne capitale de l'EIIL, Raqqa, où règne une situation humanitaire catastrophique. Il faut prendre des mesures immédiates pour y remédier. La solution est simple : rétablir le plus rapidement possible la souveraineté de Damas sur ces territoires.

Les forces gouvernementales et les milices palestiniennes, avec l'appui de l'aviation et de l'artillerie, continuent de se battre contre des milices terroristes qui résistent farouchement dans le camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk. Plusieurs dizaines de civils ont été blessés à la suite d'attaques au mortier menées par ces milices dans des zones résidentielles situées au nord-est du camp. La semaine dernière, le territoire tenu par les groupes armés illégaux à Yarmouk a été considérablement réduit.

L'armée syrienne a également intensifié son offensive contre les positions de l'EIIL dans la province de Deir el-Zor. L'EIIL a subi des pertes considérables en hommes et en matériel, et a été chassé d'une zone d'environ 1500 kilomètres carrés. Une opération à grande échelle visant à éliminer l'EIIL est en cours dans l'est de la Syrie. L'objectif est d'éliminer complètement les éléments terroristes basés dans des zones désertiques difficiles d'accès, qui ont intensifié les attaques contre les positions des forces gouvernementales dans la région de l'Euphrate et dans la province de Homs.

Nous continuerons à travailler d'arrache-pied pour ramener la paix en Syrie. Nous avouons que nous sommes préoccupés par l'attitude irrespectueuse de certains acteurs internationaux et régionaux pour ce qui est de la souveraineté de la Syrie, dont nous avons vu récemment des manifestations alarmantes. Il faut comprendre qu'une telle attitude ne contribue pas à la normalisation de la situation en Syrie ou dans l'ensemble de la région. Elle alimente le conflit et ne nous rapproche pas de la perspective d'un règlement politique. Par exemple, comment pouvons-nous être sûrs que des actions téméraires ou illégales semblables à celles

conduites voici un mois ne se répéteront pas sous quelque autre prétexte forgé à dessein? Le comportement téméraire d'un certain nombre d'acteurs internationaux et régionaux qui prétendent jouir du sens commun a considérablement ralenti les progrès vers un règlement de la situation en Syrie. S'ils ne peuvent pas nous aider sur ce point ou ne le feront pas, ils devraient au moins s'abstenir de toute ingérence.

Pour terminer, je voudrais aborder brièvement les observations de ma collègue américaine. Plus de la moitié de sa déclaration a porté essentiellement sur l'Iran, non sur la Syrie, et la Syrie est aujourd'hui le point inscrit à notre ordre du jour. Je voudrais aussi poser aux Américains quelques questions. Avant qu'ils ne blâment la Russie ou l'Iran, je voudrais leur demander quelle raison justifie la présence de forces des États-Unis en Syrie et quel est leur objectif réel. Les territoires sous leur contrôle sont devenus des zones incertaines où des extrémistes de divers bords et de véritables terroristes circulent librement. En particulier, qu'en est-il des plusieurs centaines de sectateurs de l'EIIL que des forces loyales aux États-Unis détiennent sous la supervision des États-Unis dans la région située au-delà de l'Euphrate? Ils ne font l'objet d'aucune enquête, ils ne sont pas non plus renvoyés dans leurs pays d'origine. Nous craignons que l'EIIL ne refasse surface dans ces zones quand les États-Unis s'en retireront, ce qui se produira tôt ou tard.

Pour terminer, je voudrais assurer une nouvelle fois le Conseil que la Russie se tient prête à soutenir tout effort diplomatique susceptible de mettre fin aux misères du peuple syrien et d'apporter la paix à cette terre éprouvée depuis si longtemps.

**M. Ma Zhaoxu** (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais commencer par remercier de son exposé M. De Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie. J'apprécie ses efforts inlassables pour trouver une solution politique au conflit.

Ces dernières semaines, divers membres de la communauté internationale ont déployé de prodigieux efforts pour relancer l'élan du processus politique. La Chine se félicite du dernier cycle des pourparlers d'Astana et du communiqué commun et rend hommage à la Russie, au Kazakhstan, à la Turquie et à l'Iran pour leurs efforts. Nous espérons que ce dialogue continuera de jouer un rôle positif s'agissant d'aider à maintenir un cessez-le-feu en Syrie et à faire progresser les négociations de Genève.



La Chine a toujours soutenu qu'une solution politique est l'unique option possible en ce qui concerne la Syrie et que, pour atteindre cet objectif, des efforts seront nécessaires sur les plans international, régional et national. Premièrement, la communauté internationale doit continuer de prêter son appui à l'ONU, principal conduit de médiation, et aux efforts déployés par M. De Mistura pour relancer dès que possible les négociations de Genève, sur la base du plein respect pour la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, et avec l'intention d'aider les parties au conflit à ouvrir des négociations sur la gouvernance politique, la Constitution, les élections et la lutte contre le terrorisme. Le Conseil doit rester uni pour faire progresser le processus politique syrien.

Deuxièmement, les pays présents dans la région doivent prendre en considération la stabilité et les intérêts à long terme du pays et jouer un rôle constructif pour aider à trouver une solution politique. La Chine note que des attaques ont eu lieu contre des cibles situées à l'intérieur de la Syrie. Nous espérons que les parties concernées garderont le calme, feront preuve de retenue et agiront de concert afin de préserver la paix et la stabilité dans la région.

Troisièmement, tant le Gouvernement syrien que l'opposition, animés du souci de l'avenir de leur pays et des intérêts fondamentaux du peuple syrien, participeront aux négociations de Genève sans conditions préalables, conformément au principe d'un dialogue contrôlé et dirigé par les Syriens et sur la base de la résolution 2254 (2015), dans l'intention de s'engager activement dans des efforts progressifs afin de parvenir à un règlement qui soit acceptable pour toutes les parties.

Pour sa part, la Chine travaille sans relâche à trouver une solution. Les 13 et 14 mai, et ce fut le premier exemple d'une rencontre sur la Syrie tenue en Chine, nous avons accueilli à Shanghai un symposium international sur les perspectives d'un règlement politique de la question syrienne. Xie Xiaoyan, Envoyé spécial de la Chine pour la Syrie, un représentant de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, et les Envoyés spéciaux du Royaume-Uni et de la France pour la Syrie, ainsi que des experts et des chercheurs venus de nombreux pays, y ont assisté. Les participants ont tenu des débats approfondis sur les perspectives d'une solution, sur les facteurs commandant un règlement politique et sur le rôle de la communauté internationale. Notre Envoyé spécial reste en contact étroit avec les

parties concernées dans ses efforts incessants pour aider à trouver une solution. De concert avec le reste de la communauté internationale, la Chine se tient prête à continuer de jouer un rôle positif et constructif à la recherche d'une solution politique.

**M. Umarov** (Kazakhstan) (*parle en anglais*): Nous remercions de sa mise à jour l'Envoyé spécial pour la Syrie, M. De Mistura, et nous avons été heureux d'entendre quelques notes d'optimisme encourageantes dans son exposé.

Malgré les nombreux problèmes d'ordre humanitaire et politique qui se posent en Syrie, le Kazakhstan juge impératif de continuer à promouvoir un règlement de la crise en appliquant la résolution 2254 (2015). Nous sommes heureux qu'à leurs réunions tenues les 14 et 15 mai à Astana, les représentants du Gouvernement syrien et de l'opposition, ainsi que ceux des États garants, aient confirmé à l'unanimité l'importance de poursuivre le processus. Entre autres questions, ils ont parlé de l'importance d'intensifier les efforts pour garantir l'observation des divers accords conclus durant les huit précédents cycles des pourparlers d'Astana. D'autre part, ils ont aussi convenu que Genève devait rester le principal lieu de rencontre où chercher et appliquer un règlement pacifique de la crise syrienne. Il importera de continuer à soutenir les buts des pourparlers d'Astana et des négociations de Genève, tout en fusionnant finalement ces deux plateformes avec l'objectif de parvenir à des résultats positifs.

Nous remercions l'Envoyé spécial de ses consultations avec les ministres des affaires étrangères de plusieurs pays au récent sommet de la Ligue des États arabes, ainsi qu'avec M<sup>me</sup> Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Ses rencontres de haut niveau à Moscou, Téhéran, Riyad et Ankara, aussi bien que ses consultations avec plusieurs ministres européens et hauts représentants des États-Unis, appellent aussi des éloges. Nous sommes encouragés par le résumé donné aujourd'hui de ses rencontres et par les résultats du processus d'Astana, et nous notons qu'il compte sur des progrès et se tient prêt à intensifier ses propres efforts et ceux de plusieurs des principales parties intéressées aux fins de relancer le processus politique.

Nous voyons tous que la désescalade et les mesures de précaution prises pour sauvegarder les sites protégés en vertu du droit humanitaire donnent des résultats. Jusqu'ici cette année, 500 nouveaux sites

ont été placés en régime de « déconfliction », nom donné au processus. Leur position géographique a été volontairement communiquée par le biais de l'ONU et le nombre total de ces sites est maintenant de 661.

Nous apprenons que les perspectives pour Edleb continuent de susciter diverses questions et préoccupations, et cette ville doit certainement occuper la première place parmi nos priorités, pour la simple raison qu'elle compte une si nombreuse population de gens ordinaires et vulnérables. Nous convenons avec M. De Mistura qu'Edleb étant six fois plus étendue que la Ghouta orientale et comptant de ce fait une population civile six fois plus nombreuse, la ville est extrêmement vulnérable. Nous ne pouvons permettre une guerre à Edleb et nous appelons en conséquence les principales parties intéressées qui ont de l'influence sur les parties au conflit à tenir des négociations aux niveaux national et local, ainsi que dans l'ensemble de la région, afin d'apaiser les tensions éventuelles.

Nous sommes impressionnés par la position courageuse et par les sacrifices consentis par les Nations Unies, le Croissant-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge et le Norwegian Refugee Council, qui opèrent dans des conditions extrêmement difficiles.

Enfin, nous espérons aussi que la Conférence de Bruxelles des 24 et 25 avril permettra de créer les conditions propices à un règlement pacifique de la crise syrienne.

Enfin, nous insistons encore une fois pour dire que la condition la plus importante pour le règlement de la crise en Syrie est un processus politique, via un dialogue direct et des mesures propres à instaurer la confiance entre les parties, sans lesquels il ne saurait y avoir de résultats durables. Nous ne devons pas oublier que ce sont les Syriens eux-mêmes qui doivent commencer à façonner le futur système politique de l'État syrien, via des réformes législatives nécessaires, la réforme de sa structure territoriale et administrative et la tenue d'élections présidentielle et parlementaires, conformément à la résolution 2254 (2015).

**M. Inchauste Jordán** (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Staffan De Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, de l'exposé qu'il vient de présenter ainsi que du travail qu'il effectue, et nous l'assurons de notre appui dans l'exercice de ses fonctions.

Nous ne pouvons de nouveau qu'exprimer notre peine de voir ce conflit entrer dans sa huitième année et

de voir que les Syriens continuent de subir un siège et des violences permanents, notamment les enfants – filles et garçons – qui, outre qu'ils vivent avec les traumatismes psychologiques dus à cette situation, ont besoin d'une aide humanitaire urgente. À cet égard, nous déplorons et condamnons tous les actes de violence qui mettent en péril des vies humaines, et nous demandons que l'on s'abstienne de tous les actes de violence et d'hostilité ainsi que de mesures unilatérales et provocatrices afin d'épargner aux Syriens d'autres souffrances et d'éviter que la région ne connaisse une déstabilisation accrue.

Nous saluons la tenue de la réunion au sommet entre les trois garants du cessez-le-feu à Ankara, en Turquie, au mois de mars. Nous attendons avec intérêt la tenue du prochain sommet, prévu en République islamique d'Iran. Nous nous félicitons aussi de la tenue de la réunion d'Astana, qui a eu lieu dernièrement, dont les résultats sont à notre sens positifs, de la même manière que l'ont été les accords conclus il y a exactement une année concernant la création de zones de désescalade. Nous estimons que ce fut l'une des initiatives internationales qui ont permis de réduire le niveau de violence et qui ont balisé la voie menant à la paix et à la stabilité en Syrie.

À cet égard, nous plaidons en faveur d'une meilleure coordination dans les zones de désescalade entre les autorités locales, les agences humanitaires et le Gouvernement syrien, qui permette d'offrir une meilleure qualité de vie à la population et de contribuer aux efforts internationaux visant à mettre fin au conflit.

Nous appelons de nouveau à continuer de mettre pleinement en œuvre la résolution 2401 (2018) afin de garantir un accès humanitaire sûr, durable et sans entraves à tous ceux qui en ont besoin. La protection de la population civile et de l'infrastructure civile doit être une priorité, dans le cadre du respect du droit international et du droit international humanitaire.

À cet égard, nous jugeons impératif, dès que la situation le permettra, le retour librement consenti, dans la sécurité et la dignité, des déplacés internes dans leurs foyers. Pour ce faire, il est essentiel de procéder au déminage dans les villes chaque fois que nécessaire. De même, nous recommandons le maintien à l'ordre du jour du dialogue politique, de la question de la libération des personnes détenues et enlevées, ainsi que de celle de l'identification des personnes disparues ou décédées.

Nous saluons les efforts faits pour évacuer volontairement des milliers de personnes de la Ghouta

orientale et d'autres agglomérations situées au nord et au sud de Damas, ainsi que pour les aider à y revenir plus tard. Toutefois, ma délégation appelle l'attention du Conseil de sécurité sur la nécessité de sauver la vie de milliers de civils innocents, dont des enfants et des personnes âgées, transférés dans la ville d'Edleb. Cette région a besoin de paix, d'urgence et de manière pressante, et il faut y éviter une possible escalade de la violence, dont le dénouement pourrait être tragique.

Pour mettre fin à ce conflit, il faut, selon nous, des mesures propres à réduire la violence sur le terrain, instaurer la confiance entre les parties impliquées, remédier à la situation humanitaire et promouvoir les initiatives visant à trouver un règlement politique et pacifique. Pour ce faire, il faut que le processus fasse fond sur les différentes initiatives prises et sur les réunions tenues à différents niveaux. C'est pourquoi nous insistons, une fois de plus, sur le respect des engagements pris lors du Congrès du dialogue national syrien qui a eu lieu à Sotchi le 30 janvier, durant lequel l'accent a été mis sur le renforcement du processus politique mené sous les auspices des Nations Unies dans le cadre de la feuille de route prévue dans la résolution 2254 (2015). Cela inclut la rédaction d'une nouvelle Constitution et la création d'un comité constitutionnel, qui doit être, selon nous, représentatif et neutre. Nous espérons que ce comité constitutionnel pourra commencer à travailler activement et de façon dynamique dès que possible à Genève, notamment en faisant participer toutes les parties impliquées dans le conflit.

Nous saluons les bons offices et la médiation offerts par le Secrétaire général, et nous nous félicitons de son étroite coopération avec les membres du Conseil de sécurité dans la quête d'une solution pacifique à cette situation.

Enfin, nous rejetons toutes les tentatives visant à fragmenter et à diviser la Syrie par ethnies ou sectes. Ce sont les Syriens qui doivent décider librement de leur avenir et choisir leurs dirigeants politiques, dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de leur pays, et ce sans aucune pression ou ingérence étrangères.

Nous réaffirmons que le seul moyen de régler ce conflit passe par un processus politique inclusif, par le dialogue et la concertation, sous la conduite et dans l'intérêt du peuple syrien, processus qui permettra une solution pacifique entre toutes les parties impliquées.

**M<sup>me</sup> Pierce** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) :

Je n'avais pas l'intention de prendre la parole au Conseil aujourd'hui, mais je voudrais répondre à certaines choses que je viens d'entendre. Je saisirai donc cette occasion pour remercier M. Staffan De Mistura et son équipe pour tout le travail qu'ils effectuent, qui ne semble pas aussi productif que nous l'aurions tous souhaité, mais je crois que nous sommes tous reconnaissants à Staffan de tous ses efforts. J'ai trouvé intéressant le compte rendu fait par la délégation chinoise sur l'action menée par leur envoyé.

Nous savons tous ce qu'il faut faire. Nous avons eu de très nombreuses discussions sur la Syrie ici, dans cette salle, et dans la salle des consultations. Le problème, je crois, c'est que nous ne savons pas comment le faire et quelles doivent être les prochaines étapes. C'est pourquoi j'espère que quand nous quitterons cette salle pour aller dans celle d'à côté et y poursuivre le débat dans le cadre de consultations, nous pourrons avoir une discussion réelle et sans polémique sur qu'il faut faire pour relancer le comité constitutionnel; quelles sont les mesures concrètes qu'il nous faut prendre et comment nous, le Conseil, pouvons le mieux faciliter et appuyer cela; et-ce qu'il faut faire pour assurer la protection d'Edleb. De nombreux orateurs ont parlé aujourd'hui d'Edleb. Je pense que nous sommes tous conscients de son importance, de son ampleur et de sa signification. J'exhorterai les promoteurs d'Astana à tout mettre en œuvre pour veiller à ce que, sur le terrain, les habitants d'Edleb soient en sécurité et pour que nous évitions là une catastrophe humanitaire. Mais je voudrais que dans la salle des consultations nous ayons une discussion réelle sur la façon dont le Conseil peut effectivement appuyer cela.

Je voudrais revenir à ce qui a été dit concernant le dialogue du Gouvernement syrien avec les Nations Unies. Le représentant de la Russie a parlé d'un retour en arrière en ce qui concerne un règlement politique et de la profonde réticence de la Syrie à trouver une solution négociée. Ces deux déclarations sont, je crois, très accablantes, mais pas pour nous; elles sont accablantes pour le régime syrien. Nous avons vraiment besoin que tous ceux qui ont une influence sur la Syrie, notamment la Russie et l'Iran, l'encouragent à renoncer à la voie militaire pour régler le conflit, et l'incitent à coopérer pleinement avec l'ONU afin que nous puissions revenir à Genève et à un règlement politique. Ce n'est pas nous les Occidentaux qui y faisons obstacle. C'est vraiment à la Syrie qu'il appartient de se conformer à la volonté du Conseil de sécurité et à ses résolutions et

de permettre à l'ONU de faire son travail afin d'aider la population syrienne. Voilà ce que je voulais dire, mais je voudrais évoquer trois points supplémentaires, si je puis me permettre.

Nous appuyons ce qu'a dit l'Envoyé spécial à propos de la participation des femmes. Je pense que cela n'a que trop tardé, et il peut compter sur le plein appui du Royaume-Uni. Je voudrais également mentionner l'Iran et les frappes lancées contre Israël depuis le territoire syrien. Nous sommes entièrement d'accord avec les observations faites par la représentante des États-Unis et nous nous sommes exprimés sur ce point avec force en public. Je voudrais aussi réagir aux remarques faites par le représentant de la Russie à propos des frappes aériennes. Je ne vais pas répéter pourquoi la France, les États-Unis et le Royaume-Uni ont pris les mesures que nous avons prises, si ce n'est pour dire que nous l'avons fait pour éviter une catastrophe humanitaire. Ce faisant, nous avons contribué à protéger les civils sur le terrain, nous avons grandement dégradé les capacités de la Syrie à utiliser des armes chimiques et avons ainsi défendu l'interdiction mondiale des armes de destruction massive.

Je pense que ces questions restent très importantes, mais elles ne doivent pas être utilisées comme prétexte par qui que ce soit au Conseil pour décharger le Gouvernement syrien de la responsabilité qui lui incombe de coopérer avec l'ONU dans le cadre du processus politique. Le processus politique est essentiel depuis 2012, année où les pourparlers de Genève ont été lancés. Il est devenu de plus en plus essentiel au fil des ans, et il le demeure aujourd'hui. J'espère donc que lorsque nous passerons dans la salle d'à côté, nous pourrons avoir une discussion très détaillée pour savoir comment nous, membres du Conseil, pouvons renouer avec l'esprit qui a prévalu en Suède et aider véritablement Staffan de Mistura et son équipe à avancer concrètement, et que nous pourrons cesser les invectives.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

**M. Mounzer** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, les délégations des États-Unis et du Royaume-Uni se sont efforcées de faire de fausses affirmations pour justifier leurs actes d'agression contre

des États souverains, en particulier mon pays, la Syrie, dans le but de dissimuler leur implication directe dans des actes de terrorisme et d'éluder leur responsabilité dans le bain de sang en Syrie. Je voudrais leur dire que les témoignages, cités dans les médias, de milliers de Syriens qui ont fui les blocus imposés par les groupes terroristes armés dans la Ghouta orientale, prouvent que ces pays ont participé aux souffrances infligées à ces citoyens à travers leur soutien à ces groupes terroristes. De par leurs positions, leurs actes malveillants et leur occupation illégale de différentes régions de la Syrie, ils ont démontré que, contrairement à leurs affirmations, ils sont incapables de renoncer à leur passé d'avidité, d'occupation et d'impérialisme. Lorsqu'ils s'expriment au Conseil, ils affirment à tort qu'ils essaient de trouver une solution politique à la situation en Syrie, mais je voudrais leur rappeler brièvement que nous avons réussi à déjouer leurs desseins à Alep et dans la Ghouta orientale, et que nous sommes à même de les vaincre et de les empêcher de triompher où que soit dans mon pays.

Ces sept dernières années, depuis le début de la guerre terroriste en Syrie, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France ont travaillé sans relâche pour appuyer cette guerre et aider à la mener. Ils ont également utilisé l'ONU comme outil politique pour faire pression sur le Gouvernement syrien afin de poursuivre leurs visées hégémoniques, s'ingérer dans nos affaires intérieures et déstabiliser mon pays. Ils n'ont pas utilisé l'ONU pour lutter contre le terrorisme et ceux qui l'appuient, ce qui aurait pourtant dû être leur objectif, ni pour aider la Syrie à surmonter les souffrances infligées par des groupes terroristes armés.

L'Envoyé spécial a consacré une partie de sa déclaration à l'examen de la situation humanitaire. À cet égard, je tiens à réaffirmer que le Gouvernement syrien accorde la priorité à la fourniture de tout type d'assistance humanitaire à tous les Syriens dans le besoin, où qu'ils se trouvent en Syrie. C'est notre devoir, et nous faisons notre devoir. Les obligations juridiques et constitutionnelles, créées en vertu des décisions internationales et des résolutions du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme, ont contraint mon gouvernement à mener des opérations militaires dans la Ghouta orientale afin de délivrer les civils des griffes des groupes terroristes armés qui les tenaient en otage et les utilisaient comme boucliers humains depuis des années. À cet égard, je tiens à préciser que, contrairement à certains discours fallacieux, les opérations militaires menées avec succès par l'Armée arabe syrienne et ses alliés contre les groupes terroristes armés qui

contrôlaient un certain nombre de zones classées par l'ONU comme assiégées ou difficiles d'accès, ainsi que les accords de règlement et de réconciliation qui ont été conclus, ont permis d'atténuer les souffrances des civils, de réduire le nombre de ces zones et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, y compris dans la Ghouta orientale.

Nous déplorons le fait que les États-Unis parlent de leur souhait de parvenir à un accord politique tout en commettant des actes d'agression contre mon pays sur la base de mensonges, pour la simple raison qu'ils cherchent à appuyer les groupes armés qui ont essuyé des pertes dans la Ghouta orientale. Ce sont les États-Unis qui ont appuyé l'agression d'Israël le 9 mai, lorsqu'Israël a été incapable de protéger les groupes terroristes qui agissent pour son compte et n'a pu mener à bien son complot contre l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de mon pays. Israël poursuit ses actes d'agression dangereux, ce qui lui serait impossible sans le soutien indéfectible et constant du Gouvernement des États-Unis. Il jouit ainsi de l'impunité grâce à l'appui des États-Unis au Conseil de sécurité, ce qui lui permet de poursuivre ses actes terroristes et de menacer la paix et la sécurité dans la région et le monde. La République arabe syrienne réaffirme qu'elle a la capacité et la volonté, grâce à ses forces armées, de repousser tous les actes d'agression contre sa souveraineté et son indépendance. Toutefois, nous tenons à réaffirmer que toute tentative visant à prêter main forte aux terroristes en déroute est vouée à l'échec. Ces violations flagrantes ne nous empêcheront pas de combattre le terrorisme dans tout le territoire syrien.

Hier, nous avons achevé le neuvième cycle du processus d'Astana, et nous sommes satisfaits des résultats. Nous remercions les délégations de la Russie, de l'Iran et du pays hôte, le Kazakhstan, d'avoir fait du processus d'Astana un succès en matière de lutte contre le terrorisme. Le document final de la réunion souligne l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne contre toute entité externe qui tenterait de les violer.

En collaboration avec nos amis et alliés, l'armée syrienne a réussi à libérer la Ghouta orientale et la partie sud de Damas, faisant de la capitale et de ses environs des zones sûres. Avec la coopération de nos amis et frères, nous avons également chassé les terroristes des régions du nord de Homs et du sud de Hama. Aujourd'hui, nous

réaffirmons que nous continuerons de lutter contre le terrorisme et d'œuvrer à libérer chaque partie de notre territoire du terrorisme et des pays qui cherchent à saper notre souveraineté.

Enfin, le Gouvernement de la République arabe syrienne n'épargnera aucun effort pour appuyer toutes les initiatives sincères visant à parvenir à un règlement politique par lequel les Syriens, et seulement les Syriens, décideront de leur avenir et feront des choix pour sauvegarder la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : La représentante du Royaume-Uni a demandé à prendre la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**Mme Pierce** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tenais simplement à réagir à la dernière déclaration du représentant syrien, dans laquelle il a dit que la République arabe syrienne n'épargnera aucun effort pour parvenir à un règlement politique. Cette déclaration est de toute évidence très opportune. Je voudrais lui demander s'il pourrait dire au Conseil, ou s'il est disposé à dire aujourd'hui, que la Syrie déploiera autant d'efforts pour collaborer avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et avec le Conseil en vue de prendre des mesures concrètes visant à faire du processus de Genève un succès et à mettre en place une commission constitutionnelle. Si la Syrie pouvait prendre cet engagement aujourd'hui, dans cette salle, je pense que cela débloquerait beaucoup de choses pour le Conseil.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Le représentant de la République arabe syrienne a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je lui donne la parole.

**M. Mounzer** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Nous avons déclaré à maintes reprises que nous travaillons avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie. Une délégation de la République arabe syrienne collabore directement avec lui. Nous sommes impatients, comme nous l'avons dit plusieurs fois, de trouver un règlement pacifique dirigé par les Syriens à la crise syrienne.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 25.*